PREAVIS N° 251/2023 Compte 9141.60.18 relatif à une demande de crédit de CHF 163'500.- TTC pour l'entretien de regards et de collecteurs EC et EU sur l'ensemble du réseau d'assainissement des communes de Terre Sainte



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. PREAMBULE

À la suite des campagnes de curage et d'inspections caméra des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées réalisées annuellement par les SITSE, un listing de synthèse indiquant les dégâts à réparer a été établi. Les travaux concernent essentiellement des réparations de regards, des gainages de collecteurs et, en dernier recours, des interventions de génie-civil. Les regards qui représentaient un réel danger pour les riverains ont été réparés tout de suite. Les dégâts considérés comme non dangereux pour les riverains ou pour le bon fonctionnement du réseau ont été intégrés au présent préavis. Le but étant d'entretenir l'ensemble du réseau en 2023 et d'optimiser les coûts d'entretien des prochaines années.

#### 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS

Les regards concernés par les réfections ponctuelles sont situés sur les communes de Commugny, Crassier et Mies. Les prestations prévues dans le cadre de ces travaux sont les suivantes :

- Remplacement de couvercles endommagés.
- Remplacement des anneaux béton fissurés.
- Piquage du fond des regards lorsqu'ils présentent du calcaire au fond (perturbation de l'écoulement).
- Etanchéifier les joints des anneaux béton des regards pour limiter les eaux parasites.
- Mise en conformité de regards.

Les collecteurs concernés par les travaux de gainage sont situés sur les communes de Bogis-Bossey, Crassier, Coppet, Commugny, Founex et Tannay. La longueur totale de collecteurs à gainer est d'environ 270 mètres. Les diamètres des collecteurs varient entre 200 et 400 mm.

Le détail des travaux projetés est indiqué sur les tableaux de synthèse en annexe du préavis.

# 3. COUT DES TRAVAUX

Le montant des travaux est basé sur des offres rentrées d'entreprises de génie civil. Le montant total des travaux s'élève à CHF 160'500.- TTC. Il se décompose de la manière suivante :

|  | Montant total TTC (arrondi) :                                 | CHF | 163'500.00 |
|--|---|-----|------------|
|  | TVA 7.7 %   | CHF | 11'473.00  |
|  | Montant brut HT   | CHF | 152'000.00 |
|  | Divers et imprévus environ 10 %                               | CHF | 12'100.00  |
|  | Honoraires bureau d'ingénieur – Phases d'étude et d'exécution | CHF | 15'500.00  |
|  | Travaux de gainage  | CHF | 94'400.00  |
|  | Travaux de génie-civil  | CHF | 30'000.00  |
|  |   |     |            |

Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à l'organisation et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques nécessaires à la mise à jour du SIT.

Le montant de ce préavis n'influence pas significativement le budget de fonctionnement. Il sera amorti sur une durée de 30 ans maximum.

## 4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 251/2023 le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU

le préavis n° 251/2023 relatif à une demande de crédit de **CHF 163'500.- TTC** pour l'entretien de regards et de collecteurs EC et EU situés sur l'ensemble des communes de Terre Sainte ;

OUI

les rapports des Commissions chargées de son étude ;

**ATTENDU** 

que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

## Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. D'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;
- 2. De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 163'500.- TTC;
- 3. De l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire ;
- 4. De l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 30 ans maximum.

Founex, le 11 mai 2023.

Au nom du Comité de direction

COMITE DE

DIRECTION

Le Président :

Le Secrétaire :

Breugelmans

C. Hilfiker

